

Procès-Verbal de la Commission Ethique

du mardi 29.04.2025

Membres Présents :

Mme MARGOT Laetitia, MM. CHARUEL Francis, GRANDJEAN Thierry, BEAUCHET Michel, DUFOUR Michel, LAMOTTE Jean-Pierre et EVRARD Jean-Luc

Membres Excusés :

MM. DESCHAMPS Bernard, JANNOT Hervé et FAY Daniel

Reprise de dossiers de la commission d'éthique du 18.03.2025 :

Commission de discipline du 10 mars 2025

[Match : FC Saint Mihiel 1/ FC Dugny 1](#)

Senior D1

La commission prend connaissance du dossier du match, de la feuille d'éthique ainsi que du rapport de l'arbitre.

La commission n'est pas en mesure de prendre une décision à ce sujet car cela ne relève pas de ses compétences telles que définies dans le règlement du challenge de l'éthique.

La commission tient à exprimer son regret quant au comportement observé de certains joueurs, qui ne reflète pas les valeurs d'éthique et de respect attendus dans le cadre de la pratique du football.

Commission de discipline du 17 mars 2025

[Match : US Thierville 2 / Entente Maizey Lacroix 1](#)

Senior D2 Groupe A

La commission prend connaissance du dossier du match, de la feuille d'éthique ainsi que du rapport de l'arbitre.

Considérant qu'il y a eu manquement à l'éthique sportive pour coups volontaires avec blessure occasionnant deux jours d'ITT, **la commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 300 points à l'équipe Entente Maizey Lacroix 1.**

Reprise de dossiers de la commission de discipline :

Commission de discipline du 24 mars 2025

Match : AS Tréveray 2/ FC Revigny 1

Senior D2 Groupe B

La commission prend connaissance du dossier du match, de la feuille d'éthique ainsi que du rapport de l'arbitre.

Considérant qu'il y a eu manquement à l'éthique sportive pour coups volontaires après le coup de sifflet final d'un joueur de Tréveray envers un joueur de Revigny, **la commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 200 points à l'équipe AS Tréveray 2.**

Match : FC Fains Veel 2/ Gondrecourt

Senior D3 Groupe B

La commission prend connaissance du dossier du match de la feuille d'éthique ainsi que du rapport de l'arbitre.

Considérant qu'il y a eu manquement à l'éthique sportive pour brutalité d'un joueur de Gondrecourt envers un joueur du FC Fains Veel, **la commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 200 points à l'équipe de Gondrecourt.**

Considérant qu'il y a eu manquement à l'éthique sportive pour brutalité d'un joueur du FC Fains Veel 2 envers un joueur de Gondrecourt, **la commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 200 points à l'équipe de FC Fains Veel 2.**

Commission de discipline du 31 mars 2025

Match : FC Belleray 1/ FC Val Dunois

Senior D2 Groupe A

La commission prend connaissance du dossier du match, de la feuille d'éthique ainsi que du rapport de l'arbitre.

La commission n'est pas en mesure de prendre une décision à ce sujet car cela ne relève pas de ses compétences telles que définies dans le règlement du challenge de l'éthique.

La commission tient à exprimer son regret quant au comportement observé de certains joueurs, qui ne reflète pas les valeurs d'éthique et de respect attendus dans le cadre de la pratique du football.

Commission de discipline du 14 avril 2025

Match : US Behonne Longeville 2/ AS Montiers

Senior D2 Groupe B

La commission prend connaissance du dossier du match, de la feuille d'éthique ainsi que du rapport de l'arbitre.

Considérant qu'il y a eu manquement à l'éthique sportive pour crachat d'un joueur de AS Montiers envers un joueur adverse, **la commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 200 points à l'équipe de AS Montiers**

Commission de discipline du 23 avril 2025

Match : RC Sommedieu 1/ ASC Charny 2

Senior D3 Groupe A

La commission prend connaissance du dossier du match, de la feuille d'éthique ainsi que du rapport de l'arbitre.

Considérant qu'il y a eu manquement à l'éthique sportive pour coup d'un joueur de ASC Charny 2 envers un dirigeant adverse, **la commission décide d'appliquer une pénalité supplémentaire de 300 points à l'équipe de ASC Charny**

QUESTIONS DIVERSES :

Les questions diverses abordées lors de la réunion du 18.03.2025 sont toujours à l'étude.

Par ailleurs, le barème du challenge de l'éthique sportif sera ajusté et proposé lors du prochain Comité Directeur pour validation la saison prochaine après le passage devant l'Assemblée Générale de fin d'année.

Fin de la séance à 19h30

Prochaine réunion prévue le mardi 17 juin 2025 à 18h30

La secrétaire,



Mme MARGOT Laetitia

Le Président,



M. CHARUEL Francis